



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2025 - 80

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	21
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 octobre 2025

**OBJET : MARCHÉ DE
FOURNITURE ET LIVRAISON DES
REPAS SCOLAIRES –
AUTORISATION A SIGNER
L'AVENANT N°4**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze octobre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : MEYRIER M. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B.
CHANTELOT C. PLEYNET J.P. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. MATTERA A. GEROUDET
A. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : TRONCHON J. « pouvoir à
MORIAUD P. » DENERVAUD M. « pouvoir
à RACINE FREIXENET M. » CORNU C.
« pouvoir à CHEVRON F. »**

**ABSENTES : QUERNEC GARIN C.
CHANTELOT L.**

Est élu secrétaire de la séance : BILLARD G.

Madame le maire rappelle au conseil municipal le marché signé le 24 juin 2022 avec la société MILLE ET UN REPAS pour la fourniture et la livraison des repas au restaurant scolaire, modifié par avenant le 13 janvier 2023, le 19 juin 2023 et le 19 février 2024.

Madame le maire présente l'avenant n°4 ayant pour objet le changement d'adresse et de SIRET du prestataire Mille et un Repas.
Cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L 2123.1, L 2194-1, R 2123-1, R 2194-1 et suivants,

Vu le marché de fourniture et livraison des repas au restaurant scolaire signé le 24 juin 2022 avec la société MILLE ET UN REPAS,

Vu l'avenant n°1 au marché de fourniture et livraison des repas au restaurant scolaire signé le 13 janvier 2023 avec la société MILLE ET UN REPAS,

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 24/10/2025

ID : 074-217400704-20251014-D2025_80-DE



Vu l'avenant n°2 au marché de fourniture et livraison des repas au restaurant scolaire signé le 19 juin 2023 avec la société MILLE ET UN REPAS,

Vu l'avenant n°3 au marché de fourniture et livraison des repas au restaurant scolaire signé le 19 février 2024 avec la société MILLE ET UN REPAS,

Considérant la nécessité de signer un avenant afin de prendre en compte le changement d'adresse et de SIRET de la société MILLE ET UN REPAS,

A l'unanimité,

AUTORISE Madame le maire à signer l'avenant n°4 avec la société MILLE ET UN REPAS, applicable à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Gilles BILLARD

Le maire,
Pascale MORIAUD

